

DÉPARTEMENT
DU NORD.



VILLE DE LILLE.

PUBLICITÉ 1.^o du Compte d'administration
présentant les Recettes et Dépenses
municipales de 1819, et du Budget de
1820.

VILLE DE LILLE.

*Des Registres aux Délibérations du Conseil municipal de la
ville de Lille.*

SÉANCE du premier Mai 1820:



Présens MM. le Comte DE MUYSSART, Maire,
Président; etc.

M.^r le Maire prend la parole et dit :

» MESSIEURS,

- » Nous sommes parvenus à l'époque de l'ouverture de votre session annuelle et ordinaire:
» Pendant la durée de cette session, vous êtes appelés à proposer toutes les mesures que
» vous dictera le zèle qui vous anime pour les intérêts de la Ville, son embellissement et sa
» prospérité, pour le soulagement des indigens, la protection due aux arts ainsi qu'au commerce
» et l'éducation de la jeunesse.
» Faites, Messieurs, connaître vos vœux à cet égard, et partageant ce zèle qui vous honore,
» je ne négligerai rien pour faire jouir les habitans de cette ville, de tout le bien qu'ils pourront
» retirer de l'adoption de vos vues bienfaisantes.
» Pendant le cours de cette session, j'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux, l'exposé de
» mes travaux de l'année qui vient de s'écouler.
» Vous avez maintenant à vous occuper de l'examen du compte de 1819 que M. le Receveur
» municipal va vous présenter.
» Pendant cette opération, je serai privé de l'honneur de vous présider; vous aurez dès-lors
» à choisir parmi vous, Messieurs, un Président et un Secrétaire.
» Vous verrez que le résultat de son compte offre un encaisse de 91.190 f. 79 c. sur les-
» quels doivent être déduits pour crédits réservés, 28,625 f. 25 c.; il restera en conséquence
» une somme de 62,565 f. 54 c. qui figurera dans les recettes extraordinaires du budget de
» 1821.
» Je dépose en même-temps, sur le bureau, mes propositions concernant le règlement de ce
» budget que vous avez désiré avoir sous les yeux, pendant votre session ordinaire, pour examiner
» les dépenses et les discuter.
» Ce travail offre le résultat suivant :
» Les recettes qui sont augmentées du loyer des boutiques dépendant de la salle de spectacles
» et dans lesquelles figurent, pour ordre, celles faites pour solder les achats de grains et la
» fabrication du pain en 1817, montant à 1,595,985 f. 13 c., s'élèvent à..... 2,507,306^f 79^c
» Dans les dépenses, figure également pour ordre, la même somme de
1,595,985 f. 13 c.
» Elles comprennent encore,
» 1.^o Les 8,000 francs qui doivent être portés chaque année, dans le budget,
» afin d'en former avec les intérêts cumulés, un fonds de réserve destiné à
» être placé en rentes sur l'Etat pour acquitter le prix de la salle de spectacles.
» 2.^o Le tiers des 80,000 francs que vous avez votés pour la réparation,
» l'augmentation et l'embellissement de cette salle. Vous n'y trouverez plus le
» loyer de la même salle, ni l'indemnité jusqu'à présent allouée au Directeur.

A reporter . . . : 2,507,306 79

Report . . . 2,507,306 79

» Ces dépenses enfin se montent à 2,380,279 37

» Enfin, il résulte de la comparaison de ces deux sommes, qu'il reste disponible celle de 127,027 42

» Il faut s'attendre à ce qu'il en sera distrait le contingent de la Ville, dans la dépense des enfans trouvés. Ce contingent est pour 1820 de 21,000 francs.

» En attendant, le reste disponible pourrait figurer, comme devant être versé au Mont-de-piété, à compte sur ce que la Ville doit à cet établissement. »

La lecture de l'exposé qui précède, étant terminée, on procède par scrutin secret, à la nomination d'un Président et d'un Secrétaire *ad hoc*, pour la vérification du compte de 1819, du Receveur municipal.

M. DUMESNIL est élu Président, et M. DANEL (Paul) Secrétaire.

MM. BEAUSSIER-MATHON, RENTY, BARROIS et BONNIER-DELAYENS, sont nommés Membres de la commission chargés de l'examen de ce compte.

On procède ensuite par scrutin secret, à la nomination d'une commission qui sera chargée de l'examen du Budget de 1821. MM. DUMESNIL, DANEL (Paul), BEAUSSIER-MATHON, RENTY, BARROIS et BONNIER-DELAYENS obtiennent la majorité des suffrages.

Cette opération faite, M. le Maire quitte la séance, MM. DUMESNIL et DANEL prennent leur place au bureau.

M. SACHON, Receveur municipal, dépose sur le Bureau une expédition de son compte pour l'exercice 1819, appuyé des pièces justificatives.

Signé, Le Comte DE MUYSART, Président du Conseil; DUMESNIL, P. DANEL, BONNIER-DELAYENS, FEVEZ-GHESQUIÈRES, REYNART-MATHON, LETHIERRY, LANCEL, F. BARROIS, CARPENTIER-LEPERRE, BEAUSSIER-MATHON, IMBERT D'ENNEVELIN, BURETTE-MARTEL, DUTILLOY, BRIANSIAUX, VANHOENACKER-LUISET, Le Comte DE VIDAMPIERRE, DEMADRE DE NORGUET, L. RENTY et Léonard DANEL.

Séance du 12 Mai 1820.

Présens MM. DUMESNIL, Président du Conseil; etc.

M. DUMESNIL, Président de la Commission chargée de l'examen du compte du Receveur municipal, de l'exercice 1819, fait au Conseil, le rapport suivant :

» MESSIEURS,

» La Commission que vous avez nommée dans votre séance du 1.^{er} de ce mois, s'est occupée de l'examen du compte du Receveur municipal, et voici le résultat de son travail.

» La recette est composée de deux chapitres; l'un intitulé, *Recettes extraordinaires* et l'autre, *Recettes ordinaires*.

» L'un et l'autre ont paru à la Commission, comprendre exactement ce qui devait y être porté.

» La Commission a remarqué cependant que la recette des maisons et usines communales, prix de ferme qui, suivant le budget, devait s'élever à 6,922 f. 54 c. n'est portée qu'à 5,158 f. 50 c.; mais cette diminution vient de ce que les loyers des bâtimens militaires ont cessé, pour l'exercice 1819, d'appartenir à la commune.

» La Commission a encore observé que, suivant le compte du Receveur municipal, la recette de l'octroi, est supérieure de 2,281 f. 54 c. à celle portée dans le compte du Receveur central.

» Cette différence vient de ce que le Receveur municipal fait recette de cette somme de 2,281 f. 54 c. dans le compte de 1819, quoique reçue en 1820, attendu qu'elle appartient réellement à l'exercice de 1819, tandis que le Receveur central ne la porte point dans le compte de 1819 et ne la portera qu'au compte de 1820, en sorte qu'en 1820, la recette

» du compte du Receveur municipal sera inférieure de la même somme à la recette du Receveur
 » central.

» Il serait à désirer que les deux comptes eussent la même marche, afin de ne pas jeter
 » de l'embarras dans la comptabilité; cependant, comme la recette telle qu'elle est portée au
 » compte du Receveur municipal, ne préjudicie pas aux intérêts de la commune, la Commission
 » ne s'appesentira pas davantage sur cette observation.

» La Commission a porté ensuite son examen sur les divers chapitres de dépenses; après
 » avoir comparé les articles du crédit, accordés au budget avec les articles de dépenses cor-
 » respondantes, et après avoir vérifié les pièces justificatives, elle a reconnu que les crédits
 » n'avaient point été excédés et que les pièces justificatives étaient régulières.

» Cependant l'article 105 a fixé un moment son attention. Il y est porté 409 f. 19 c. pour
 » remise au Receveur municipal, sur les sommes appartenant à la commune et déposées à la
 » caisse de service. Cette somme est à la vérité portée au budget, mais elle avait paru d'abord
 » à la Commission n'être pas due, parce que le Receveur municipal ayant un traitement fixe,
 » la Commission avait pensé qu'il devait faire la recette de tous les deniers appartenant à la
 » Ville, sans exiger une remise ou droit de recette. Mais ayant pris des renseignemens à cet
 » égard, elle a reconnu que d'après l'arrêté du Ministre des finances du 7 mars 1818, conforme
 » à des décrets et arrêtés antérieurs, les communes étaient dans le cas de verser à la caisse
 » de service, les fonds qui leur étaient momentanément inutiles; qu'il était accordé pour les
 » fonds, un intérêt de cinq et demi pour cent, savoir: quatre pour cent au profit des communes,
 » un pour cent pour le trésor public, et demi pour cent pour le Receveur municipal; que les
 » communes avaient le droit de retirer, suivant leurs besoins, les fonds ou partie de ces fonds
 » ainsi versés à la caisse de service; que ces versements et retiremens de fonds occasionnant des
 » peines et nécessitant des écritures, de la part des Receveurs municipaux, il leur avait été
 » accordé une remise de demi pour cent des intérêts, par an, ou le neuvième du produit.

» En conséquence, la Commission a cru qu'il était juste d'allouer cet article de dépense, avec
 » d'autant plus de raison que les décrets et arrêtés sont postérieurs à la fixation du traitement
 » du Receveur municipal. »

Le Conseil, vu le rapport qui précède, arrête, pour 1819, les recettes tant extraordinaires
 qu'ordinaires à 926,484^f 47^c
 Et les dépenses tant extraordinaires qu'ordinaires à 835,293 68

En sorte que l'encaisse serait de : . . . 91,190 79

Signé, DUMESNIL, Président du Conseil; DANIEL, Secrétaire; REYNART-MATHON, DUTILLOY,
 BARROIS, Léonard DANIEL, Ch. FIÉVET, CARPENTIER-LEPERRE, LETHIERRY, BRIANSIAUX, LANCEL,
 BONNIER-DELAYENS, L. RENTY, Albert DUBOSQUIEL, MOTTEZ-GILLON, DEHAU-CARDON, FEVEZ-
 GHESQUIÈRES, DEMADRE DE NORGUET, BEAUSSIER-MATHON, VANHOENACKER-LUISET, IMBERT
 D'ENNEVELIN et BURETTE-MARTEL.



COMPTÉ D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Formé d'après celui que le Receveur municipal de la ville de Lille a rendu pour l'Exercice 1819 au Conseil municipal, dans sa session du 1.^{er} au 15 mai 1820.

VILLE DE LILLE.

TITRE I.^{er} — RECETTES.

NATURE DES RECETTES.	RECETTE portée au budget.		RECETTE effective.		DIFFÉRENCE	
	fr.	c.	fr.	c.	en moins.	en plus, et Recettes non prévues.
RECETTES EXTRAORDINAIRES.						
En caisse du compte de 1818, suivant fixation de la Cour des comptes	238	18	56,969	63		56,731 45
Intérêts de 1817 des fonds placés à la caisse de service.	3,682	66	3,682	66		
Boni des exercices 1812, 1813, 1814 et 1815, déduction faite de la portion déjà portée en recette; et des fonds réservés	5,708	21			5,708	21
Economies faites sur divers crédits du budget de 1818 et que le Ministre de l'intérieur a permis d'affecter à la dépense des enfans trouvés du même exercice	30,000	»			30,000	»
Loyer de la maison d'arrêt en 1812, 1813 et 1815 (sauf reprise.)			2,550	»		2,550 »
<i>Idem</i> du tribunal civil en 1813 et 1815 (sauf reprise.)			2,800	»		2,800 »
<i>Idem Idem</i> de commerce en 1813 et 1815 (sauf reprise.)			1,200	»		1,200 »
<i>Idem</i> d'une portion de terrain sur la Haute-Deûle pendant les 6 derniers mois de 1813 (sauf reprise.)			100	»		100 »
Amendes de police de 1818 (sauf reprise.)			600	»		600 »
Amendes et confiscations en matière d'octroi.			847	41		847 41
TOTAL des Recettes extraordinaires	39,629	05	68,749	70	35,708	21 64,828 86
RECETTES ORDINAIRES.						
Centimes additionnels aux contributions foncière, personnelle et mobilière.	15,000	»	14,446	60	553	40
Patentes.	12,000	»	16,077	44		4,077 44
Amendes de police.	200	»	200	»		
Maisons et usines communales prix de ferme.	6,922	50	5,158	50	1,764	»
Rente foncière non éteinte.	62	»	72	04		10 04
Rente provenant des biens aliénés.	358	»	358	»		
Droits de poids, mesures, etc. produit net.	10,000	»	7,695	32	2,304	68
Droit d'octroi, défalcation faite des frais de régie seulement, les 10 pour 100 réservés, devant toujours être portés à l'article des dépenses	702,000	»	742,174	38		40,174 38
Location des places aux foires et marchés	21,500	»	23,671	50		2,171 50
Produit des actes de l'état civil	360	»	652	»		292 »
Revenu du collège communal et rétribution.	3,729	»	4,009	50		280 50
Produit du pensionnat	27,750	»	42,650	99		14,900 99
Produit par apperçu relativement au service de la garde nationale	300	»	568	50		268 50
TOTAL des Recettes ordinaires	800,181	50	857,734	77	4,622	08 62,175 35
RÉCAPITULATION.						
Recettes extraordinaires	39,629	05	68,749	70	35,708	21 64,828 86
Recettes ordinaires.	800,181	50	857,734	77	4,622	08 62,175 35
TOTAL général des Recettes	839,810	55	926,484	47	40,330	29 127,004 21

TITRE II. — DÉPENSES ORDINAIRES.

NATURE DES DÉPENSES.	FONDS ALLOUÉS par le budget.	DÉPENSES effectives.	EXCÉDANT.
CHAPITRE I.^{er}			
<i>Frais d'administration.</i>			
Frais de bureau et employés de la mairie fixés à raison de 50 c. par habitant	30,733 50	30,733 39	» 11
Traitement du receveur municipal	8,000 »	8,000 »	
<i>Idem</i> des six commissaires de police	10,800 »	10,800 »	
Supplément de traitement au chef du bureau central de police.	2,200 »	2,200 »	
Indemnité pour frais de bureau aux six mêmes commissaires	3,600 »	3,600 »	
Supplément pour le chef du bureau central	400 »	400 »	
Traitement de 31 agens de police	16,400 »	16,299 60	100 40
Habillemens desdits agens	3,000 »	2,999 88	» 12
Prud'hommes	1,600 »	1,600 »	
Traitement de l'architecte	1,000 »	1,000 »	
Indemnité à M. le Maire	12,000 »	12,000 »	
Entretien du mobilier de l'hôtel affecté au logement des Princes	600 »		600 »
Traitement du conservateur dudit mobilier	500 »	500 »	
Dix pour cent du produit net de l'octroi	68,460 »	72,574 91	
Traitement du pontonnier du pont du Ramponeau	50 »	50 »	
Indemnités aux employés des contributions indirectes, pour exercice chez les brasseurs, entrepreneurs de boissons, etc.	8,000 »	8,000 »	
CHAPITRE II.			
<i>Charges et Entretien des Biens communaux; Dépenses relatives à la salubrité, à la sûreté; grande et petite Voierie.</i>			
Contributions des biens communaux	400 »	133 85	266 15
Entretien de la maison commune	3,600 »	3,570 »	30 »
<i>Idem</i> des horloges	900 »	800 »	100 »
<i>Idem</i> des pavés	18,832 »	17,369 95	1,462 05
<i>Idem</i> des promenades	4,500 »	4,095 92	404 08
<i>Idem</i> des aqueducs, ponts, fontaines	6,000 »	5,950 »	50 »
<i>Idem</i> des autres propriétés communales	2,400 »	2,340 »	60 »
Curement des canaux	7,000 »	6,980 »	20 »
Eclairage de la ville	47,574 56	47,533 17	41 39
Pompes à incendies	9,998 60	9,998 56	» 04
Dépense de la maison de police municipale	500 »	500 »	
Dépenses secrètes de police	2,000 »	2,000 »	
Enlèvement des boues et immondices	12,000 »	12,000 »	
CHAPITRE III.			
<i>Garde nationale et Dépenses militaires.</i>			
Traitement des majors et adjudans-majors de la garde nationale.	5,200 »	5,200 »	
Solde des tambours	5,340 »	5,340 »	
Nourriture et entretien des chevaux des trompettes de la garde nationale à cheval, et habillemens desdits trompettes	1,000 »	1,000 »	
Frais de bureau	2,550 »	2,350 88	199 12
Entretien des corps-de-garde	600 »	560 »	40 »
Bois et lumière des corps-de-garde	1,200 »	387 75	812 25
Canonnières sédentaires	1,850 »	1,850 »	
Abonnement du casernement et occupation des lits militaires	23,000 »	18,749 27	4,250 73
CHAPITRE IV.			
<i>Secours aux établissemens de charité; Pensions.</i>			
Fonds accordés aux hospices	120,000 »	120,000 »	
Bureau de charité	40,000 »	40,000 »	
<i>A reporter ci-contre</i>	483,788 66	479,467 13	8,436 44

NATURE DES DÉPENSES.	FONDS ALLOUÉS		DÉPENSES		EXCÉDANT.
	par le budget.		effectives.		
<i>Report</i>	483,788	66	479,467	13	8,436 44
Pension du S. ^r Wielliese, ancien employé de la mairie	560	»	255	50	304 50
<i>Idem</i> du S. ^r Delourme, ancien employé aux recettes municipales.	750	»	750	»	
Pension de la veuve Lequeux	1,185	»	1,185	»	
<i>Idem</i> du S. ^r Desfarges, ex-contrôleur des octrois.	600	»	188	33	411 67
Frais d'entretien des insensés indigens.	9,000	»	8,623	06	376 94
Traitement des filles publiques dans la maison de santé	7,000	»	5,228	99	1,771 01
Fonds pour accroître celui des pensions des employés de la mairie	1,000	»	1,000	»	
<i>Idem</i> des employés de l'octroi	800	»	800	»	
CHAPITRE V.					
<i>Dépenses relatives à l'instruction publique et aux beaux-arts.</i>					
Bourses communales au collège royal de Douai.	12,350	»	12,350	»	
COLLÈGE. Traitemens du principal, du sous-principal, de l'aumônier et de huit régens.	18,100	»	18,100	»	
Dépenses du pensionnat	26,909	»	36,463	50	
Distribution des prix	600	»	600	»	
Frais de bureau.	200	»	200	»	
Entretien et réparation des bâtimens.	1,000	»	980	»	20 »
Gages du portier	500	»	500	»	
Institeurs primaires	1,200	»	1,200	»	
Entretien et chauffage de la bibliothèque	300	»	214	25	85 75
Traitement du bibliothécaire	1,800	»	1,800	»	
<i>Idem</i> du sous-bibliothécaire	900	»	900	»	
Gages du concierge, garçon de salle	400	»	400	»	
Traitement du conservateur du Musée	1,200	»	1,200	»	
<i>Idem</i> du conservateur-adjoint	400	»	400	»	
Ecole académique.	9,700	»	9,700	»	
Frais d'exposition au Musée.	1,500	»			1,500 »
Cours de physique	1,500	»	1,500	»	
Location de la salle des spectacles et des magasins.	5,350	»	5,350	»	
Indemnité au directeur du spectacle	5,000	»	5,000	»	
Ecole d'équitation	1,500	»	1,500	»	
Académie royale de musique.	4,000	»	4,000	»	
Logement et secours pour l'école gratuite des filles de S. ^{te} Thérèse.	4,000	»	4,000	»	
Etablissement d'une école des frères de la doctrine chrétienne	5,400	»	5,400	»	
<i>Idem</i> d'une école d'enseignement mutuel	4,000	»	4,000	»	
CHAPITRE VI.					
<i>Culte.</i>					
Logement du curé de St. Sauveur et du ministre protestant	1,200	»	1,200	»	
Supplément de traitement aux Vicaires de St. Sauveur	1,500	»	1,500	»	
<i>Idem</i> des Vicaires de la Magdeleine	1,000	»	1,000	»	
Entretien de la chapelle de St. André et traitement du chapelain	1,150	»	1,150	»	
CHAPITRE VII.					
Fêtes publiques	8,000	»	5,029	38	2,970 62
Dépenses imprévues.	12,000	»	11,204	88	795 12
TOTAL des dépenses ordinaires	637,342	66	634,340	02	16,672 05

TITRE III. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

NATURE DES DÉPENSES.	FONDS ALLOUÉS par le budget.	DÉPENSES effectives.	EXCÉDANT.
CHAPITRE 1^{er}			
<i>Frais extraordinaires d'administration.</i>			
Remise du receveur municipal sur les fonds déposés à la caisse de service.	409 19	409 19	
CHAPITRE II.			
<i>Travaux publics.</i>			
Réparations de la maison du chapelain de St. André	800 »	790 »	10 »
Travaux dans la salle de physique	2,140 »	2,140 »	
Armoires vitrées pour le cabinet des sciences et arts	1,600 »		1,600 »
Réparations des gardes-corps du rivage	1,500 »	1,500 »	
<i>Idem</i> du pont-royal sur l'esplanade	900 »	600 »	300 »
<i>Idem</i> de l'église de la Magdeleine	500 »	490 »	10 »
Construction d'une chapelle dans la maison d'arrêt dite petit-hôtel.	1,575 »	1,575 »	
Pavage des abords des bureaux des octrois	700 »	680 »	20 »
Cession du bail emphytéotique d'une maison à incorporer dans la prison dite petit-hôtel	1,700 »		1,700 »
Achat d'une autre maison ayant la même destination	1,928 54		1,928 54
Clôture du cimetière	2,000 »		2,000 »
Construction d'une maison pour le fossoyeur et érection d'une chapelle sur le terrain du cimetière	3,800 »		3,800 »
CHAPITRE III.			
<i>Garde nationale et bâtimens militaires.</i>			
CHAPITRE IV.			
<i>Secours extraordinaires.</i>			
Secours temporaires à la veuve Descamps	400 »	400 »	
<i>Idem</i> alimentaires au S. ^r Niquet, ancien employé de la Mairie . .	150 »	150 »	
Pension du jeune Serrure	1,200 »	1,200 »	
Fonds pour l'abolition de la mendicité	4,000 »	4,000 »	
CHAPITRE V.			
<i>Instruction publique.</i>			
Achat d'instrumens de physique.	500 »	500 »	
CHAPITRE VI.			
<i>Arriéré.</i>			
Frais du bail passé en 1815 pour le loyer des bureaux de la recette du droit de mesurage du charbon de bois	32 95	32 95	
Complément de l'entretien simple des pavés, depuis 1807 jusqu'en 1817	5,400 »	5,400 »	
Solde des fournitures faites en 1815 par le S. ^r Bonte-Pollet, pour approvisionnement de siège.	285 53	285 53	
Remboursement des fonds prêtés en 1812 par les propriétaires rive-rains pour le curement des canaux	47,650 84	44,468 13	3,182 71
Solde des réparations des pavés, d'après le marché du 27 août 1807.	11,769 79	11,769 79	
Intérêts de 1815, 1816, 1817 et 1818, des sommes prêtées à la ville par le mont-de-piété.	39,678 57	39,678 57	
Remboursement au mont-de-piété.	10,000 »	10,000 »	
Rappel du secours temporaire à la veuve Descamps pour le dernier trimestre de 1818.	100 »	100 »	
<i>A reporter ci-contre . . .</i>	140,720 41	126,169 16	14,551 25

NATURE DES DÉPENSES.	FONDS ALLOUÉS		DÉPENSES		EXCÉDANT.
	par le budget.		effectives.		
<i>Report</i>	140,720	41	126,169	16	14,551 25
Rappel au S. ^r Niquet, pour les 6 derniers mois de 1818	75	»	75	»	
Solde des réparations des pavés de 1818, d'après le marché passé le 14 août 1818	9,132	»	9,132	»	
Rappel des indemnités de 1818 dues aux employés de la régie pour exercice chez les entrepositaires de boissons, brasseurs, etc.	8,000	»	7,830	70	169 30
Rappel du contingent de la ville en 1818 dans la dépense des enfans trouvés	30,000	»	30,000	»	
Frais de réception de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême	12,458	22	12,458	22	
Solde dû au trésor par une erreur commise dans la 1. ^{re} liquidation de la rente inscrite.	151	78	151	78	
TOTAL des dépenses extraordinaires	200,537	41	185,816	86	14,720 55
<i>Fonds réservés des budgets précédens.</i>					
Reprises			7,405	15	
Amendes et confiscations en matière d'octroi			847	41	
Abonnement du casernement et occupations des lits militaires			3,783	12	
Réparations des bâtimens militaires			2,601	12	
Achat d'ornemens pour l'église de la Magdeleine.			500	»	
TOTAL des dépenses extraordinaires			200,953	66	
TOTAL des dépenses ordinaires			634,340	02	
TOTAL des dépenses extraordinaires			200,953	66	
TOTAL général des dépenses			835,293	68	

RÉCAPITULATION.

TITRE I. ^{er} La recette présumée suivant le budget, était de	839,810	55	926,484	47
<i>Idem</i> La recette réelle a été de	926,484	47		
EXCÉDANT sur la recette présumée	86,673	92		
TITRE I. ^{er} La recette présumée suivant le budget, était de	839,810	55		
TITRES II et III. Il a été alloué	{ en dépenses ordinaires 637,342 66 en dépenses extraordinaires. 200,537 41		837,880	07
BONI fixé par le budget			1,930	48
TITRES II et III. La dépense allouée par le budget			837,880	07
<i>Idem</i> On a dépensé	{ en dépenses ordinaires 634,340 02 en dépenses extraordinaires. 200,953 66		835,293	68
EXCÉDANT sur les sommes allouées en dépenses			2,586	39
EXCÉDANT définitif des recettes sur les dépenses faites en vertu des allocations.				91,190 79

CONSEIL MUNICIPAL.

RAPPORT.

« *MESSIEURS,*

- » Vous êtes parvenus au terme de la session ordinaire des Conseils municipaux dont la durée est fixée du
» 1.^{er} au 15 mai de chaque année.
- » Pendant cette session, vous avez, conformément aux lois organiques sur l'administration municipale;
» entendu, vérifié et discuté les comptes du Receveur municipal; vous avez voté le budget de 1821; vous
» êtes entré dans tous les détails qui peuvent intéresser la Ville, et vous avez fait connaître vos vues pour
» tout ce qui concerne le bonheur de ses habitans.
- » Je m'estimerai heureux si, dans l'exécution de ces mêmes vues, je réalise les vœux que vous avez
» exprimés et si j'atteins le but que vous vous êtes proposé.
- » Je vais, Messieurs, avoir l'honneur de vous entretenir de tout ce qui, portant le caractère de l'intérêt
» général, a toujours fixé votre attention ainsi que mes soins les plus actifs et les plus persévérans.
- » L'instruction publique, cette base de l'ordre social, sur-tout lorsqu'elle est établie sur les principes de la
» religion de nos ancêtres et de la morale, fait chaque jour de nouveaux progrès.
- » Le collège placé sous la surveillance d'administrateurs revêtus de l'estime publique et dirigé par d'habiles
» professeurs, est suivi par un tel nombre d'élèves que, bientôt les bâtimens destinés à les recevoir, seront
» insuffisans. Cet objet n'a point échappé à la sollicitude de ces administrateurs zélés; dans le courant de la
» présente session, j'ai eu l'honneur de vous donner communication de leurs demandes à cet égard; vous les
» avez trouvés justes, mais vous avez ajourné à des temps plus heureux à voter l'augmentation des bâtimens
» de ce bel établissement.
- » Les moyens d'instruction gratuite pour la classe indigente se multiplient.
- » Pour les enfans du sexe, indépendamment des écoles dominicales, on compte la maison des sœurs de
» sainte Thérèse, et des demandes sur lesquelles vous avez émis un vœu approbatif, sont faites au Gouver-
» nement pour autoriser les congrégations des dames Franciscaines et Ursulines.
- » L'école des Frères de la doctrine chrétienne a, depuis votre dernière session, reçu un accroissement
» qu'exigeait le grand nombre d'enfans, enregistrés sans pouvoir être admis dans les deux classes mises en
» activité en juillet dernier. Trois autres classes pour lesquelles vous avez voté les fonds nécessaires, ont été
» ouvertes dans le mois de décembre suivant, et les chefs de famille ont tellement apprécié la bonté de cette
» institution, que ces nouvelles classes ont non-seulement été bientôt complètes, mais encore que tous les
» enfans présentés n'ont pu être reçus.
- » L'école d'enseignement mutuel vient de s'ouvrir. Déjà on y compte environ 100 élèves et le nombre
» pourra en être porté à 300.
- » Ces deux établissemens offrent donc les moyens d'instruire gratuitement plus de 700 jeunes gens.
- » Nos écoles académiques continuent d'obtenir des succès: vous aviez encouragé les classes du dessin en ac-
» cordant, pendant quelques années, une pension à deux de leurs médaillistes, afin de donner à ces jeunes
» artistes les moyens d'étudier leur art, sous les grands maîtres de la Capitale. La classe d'architecture vient
» d'obtenir le même motif d'encouragement dans la personne du jeune Victor Leplus, en faveur duquel vous
» avez voté une pension de 900 francs dans le budget de 1820.
- » L'Académie royale de musique a fixé l'attention du Gouvernement. Les jeunes artistes qui se forment dans
» cet utile établissement, viennent tout récemment de recevoir des éloges de la part de M. Plantade, maître de
» musique de la chapelle de S. M.
- » Ces éloges prouvent l'excellente méthode d'enseignement et les talens des professeurs.
- » De l'école de botanique sortent des élèves instruits. La chaire de cette école est occupée par M. LESTIBOUAIS
» fils, qui a hérité des connaissances que feu son estimable père possédait dans la plus agréable comme dans
» la plus utile des sciences.
- » Les cours de physique sont toujours assidûment fréquentés par un grand nombre d'auditeurs qui apprécient
» combien la science qu'ils y étudient, est nécessaire à l'industrie et au commerce.
- » Le cabinet d'histoire naturelle, grâces au zèle de MM. les Membres de la société des sciences et arts,
» présentera bientôt une intéressante collection dans les différens genres. Ils travaillent eux-mêmes à la former
» avec une activité digne des plus grands éloges, et vous n'apprendrez pas sans intérêt, qu'ils espèrent l'offrir
» bientôt aux regards du public.
- » Tel est, Messieurs, le tableau de la situation des établissemens que notre ville renferme sous le rapport
» de l'instruction publique. Je ne le terminerai pas, sans payer aux administrateurs et aux maîtres qui dirigent
» ces établissemens, le tribut d'éloges que méritent leurs soins et leurs talens.

» Notre bibliothèque vient de s'enrichir de l'immortel ouvrage de l'expédition d'Egypte, qu'elle tient de la
» gratitude du Gouvernement : elle a besoin d'un crédit plus important que celui qui lui est alloué, ainsi
» que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans mon rapport sur le budget; des divisions sont incomplètes et
» ce précieux établissement demande d'être augmenté de la belle collection des auteurs classiques.

» Notre muséum s'enrichit également des morceaux de peinture et de sculpture que nous accorde le Gouver-
» nement. Plusieurs bons tableaux et une excellente copie en marbre blanc de l'Hermaphrodite, nous ont été
» dernièrement envoyés.

» Nos nombreux hôpitaux, asyles de l'indigence et de l'infirmité, continuent d'être dirigés paternellement
» par des administrateurs environnés de l'estime et de la considération publiques.

» D'après une ordonnance royale sur le régime des prisons, une commission centrale, présidée par S. A. R.
» Mgr. le Duc d'Angoulême, s'occupe des moyens d'adoucir dans toute la France, le sort de ceux dont les
» lois prescrivent la détention.

» La commission particulière à la ville de Lille, visite journallement les maisons d'arrêt qui sont ici placés
» sous sa surveillance, et pourvoit aux besoins de ceux qui y sont renfermés.

» La prison dite Tour St. Pierre ne contient plus de détenus civils, ils sont répartis dans le Petit-Hôtel et
» dans le Raspuck.

» Ce dernier bâtiment est uniquement destiné aux femmes, et l'autre aux hommes.

» Je passe maintenant aux travaux qui ont pour but l'utilité publique et l'embellissement de la ville.

» On s'occupe en ce moment du tracé de la nouvelle rue; bientôt elle sera ouverte, et la construction des façades
» d'après le plan que vous avez adopté, aura immédiatement lieu. Les mesures sont prises pour qu'elle soit
» terminée pendant la belle saison de 1820.

» Les travaux de reconstruction de la serre du jardin botanique s'exécutent actuellement. Ainsi ce jardin con-
» servera les plantes précieuses qu'il renferme et qui ont échappé à la destruction dont elles étaient menacées.

» Je ne perds pas de vue les dispositions à faire pour rendre la commune propriétaire de la salle des spec-
» tacles. La correspondance tenue à cet égard avec M. le Préfet comprend également les projets relatifs à la
» restauration de cette salle et j'espère que le public en jouira vers la fin du mois de septembre prochain, si
» comme tout l'annonce, le Gouvernement ne tarde pas à ratifier l'autorisation déjà accordée à la ville par
» l'arrêt du conseil de 1785 et le décret de 1810, de reprendre la salle dont il s'agit, moyennant la somme de
» 150,000 livres tournois, à rembourser aux actionnaires propriétaires de l'édifice en question.

» Quant au rétablissement si généralement demandé et si vivement attendu, de l'horloge sur la grand'place,
» il aura lieu dans le courant de cette année; mais au préalable, il est nécessaire de se concerter à cet égard
» avec M. le Commandant du Génie : le corps-de-garde de la place est un bâtiment militaire, et on ne peut y
» apporter aucun changement sans l'assentiment de cet officier supérieur.

» Je ne vous entretiendrai pas, Messieurs, du mausolée dont vous avez voté l'érection dans l'église de St.
» Maurice, à la mémoire de ce Prince auguste dont la noble bonté vivra éternellement dans nos cœurs, et qui
» avait daigné prendre notre ville sous sa protection spéciale. Sa perte est encore trop près de nous, et les dis-
» positions que vous avez arrêtées pour le monument funèbre sont trop présentes à votre pensée, pour qu'il
» soit besoin de vous les rappeler.

» Vous avez dû remarquer, Messieurs, par le travail que j'ai eu l'honneur de vous soumettre et qui est ré-
» latif au budget de 1821, combien la situation financière de la Ville est améliorée.

» Les événemens de 1812, 1813 et 1814, la disette de 1816 et 1817 nous avaient engagé dans des dépenses
» considérables. Ces événemens et cette disette nous avaient forcé à ajourner des constructions et des réparations
» qui, faites annuellement, paraissent moins onéreuses.

» Depuis deux ans on s'occupe de ces constructions; on acquitte d'anciennes dettes, au nombre desquelles
» est le remboursement aux riverains, des sommes qu'ils ont prêtées en 1812, pour le curement des canaux, et
» sans l'acquisition indispensable de la salle des spectacles et les frais auxquels la Ville doit pourvoir pour l'érec-
» tion d'un monument à l'illustre victime de l'infâme Louvel, elle eut été à portée de rembourser en 1821,
» un quart des 460,000 francs qu'elle doit au mont-de-piété.

» Cependant un à-compte pourra lui être payé, pendant cet exercice et j'ose espérer qu'en 1822, un rem-
» boursement plus considérable pourra être effectué.

» Ainsi, notre dette ne s'élève qu'à 460,000 francs, un petit nombre d'années suffira pour l'éteindre, et
» alors il me sera possible de réaliser mon désir de vous proposer des mesures dont le but sera de diminuer
» les charges de nos administrés.

» Des économies considérables ont eu lieu dans les dépenses de la garde nationale. Il pourra encore en être
» fait d'autre sur le crédit de l'enlèvement des boues et immondices qui coûte à la Ville 12,000 fr. par an.

» Le bail passé à ce sujet expire le 31 décembre, et il me serait agréable d'avoir à vous annoncer que mes
» vœux pour que ce service ne soit plus onéreux à la Ville, puissent se réaliser.

» Tel est, Messieurs, le compte que j'ai cru devoir vous rendre sur les objets les plus intéressans de l'ad-
» ministration. Je desire qu'il vous satisfasse et que vous y trouviez la preuve que je ne néglige rien, pour répondre
» à la confiance de S. M., mériter votre approbation et l'estime des habitans de cette Ville. »

DÉPARTEMENT
DU NORD.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

VILLE DE LILLE.

POPULATION..... 61,467 ames.

BUDGET,

O U

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES
DE LA VILLE DE LILLE,
pour 1820.

TITRE I.^{er} — RECETTES MUNICIPALES.

NATURE DES RECETTES.	SOMMES allouées par LE BUDGET précédent.	RECETTES proposées par LE CONSEIL municipal.	SOMMES admisses par SA MAJESTÉ.
CHAPITRE I.^{er}			
<i>Recettes extraordinaires.</i>			
Excédant du budget précédent			1,930 48
Boni de l'exercice pénultième, déduction faite de la portion déjà portée en recette, et des fonds réservés		13,049 62	13,049 62
Intérêts des fonds versés dans la caisse de service en 1817, provenant des comptabilités diverses		290 7	303 12
<i>Idem</i> de ceux versés en 1818		1,676 40	1,676 60
Produit vente suivant procès-verbal dont copie ci-jointe		2,853 25	2,853 25
Emprunt au mont-de-piété, autorisé par ord. ^{ec} royale du 2 juin dernier.		40,000 »	40,000 »
TOTAL des recettes extraordinaires		57,869 34	59,813 07
CHAPITRE II.			
<i>Recettes ordinaires.</i>			
Centimes additionnels aux contributions foncière et mobilière	15,000 »	15,000 »	15,000 »
Patentes	12,000 »	14,000 »	14,000 »
Amendes de police	200 »	200 »	200 »
<i>Idem</i> pour contravention à l'octroi			600 »
Maisons et usines communales, prix de ferme	6,922 50	6,922 50	6,922 50
Pensions et rentes foncières non éteintes	62 »	62 »	62 »
Rentes provenant des biens aliénés	358 »	358 »	358 »
Droits de pesage, mesurage et jaugeage	10,000 »	10,000 »	10,000 »
OCTROI.... {			
Produit brut	821,500 »		
Frais de perception	61,500 »		
Produit net	760,000 »	760,000 »	760,000 »
Droits aux foires et marchés	21,500 »	21,880 62	21,900 »
Expédition des actes de l'état-civil	360 »	600 »	600 »
Revenus du collège communal et rétributions.	3,729 »	4,030 »	4,030 »
Produit du pensionnat du collège	27,750 »	32,000 »	32,000 »
<i>Idem</i> pour aperçu relatif au service de la garde nationale	300 »	300 »	300 »
TOTAL des recettes ordinaires : :	800,181 50	865,353 12	865,972 50
RÉCAPITULATION.			
Recettes extraordinaires	39,629 05	57,869 34	59,813 07
Recettes ordinaires	800,181 50	865,353 12	865,972 50
TOTAL général des recettes : :	839,810 55	923,222 46	925,785 57



TITRE II. — DÉPENSES MUNICIPALES ORDINAIRES.

NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par LE BUDGET précédent.	SOMMES proposées par LE CONSEIL municipal.	SOMMES accordées par SA MAJESTÉ.
CHAPITRE I.^{er}			
<i>Frais d'administration, Traitemens.</i>			
Frais de bureau et employés de la mairie, fixés à raison de 50 c. par habitant	30,733 50	30,733 50	30,733 50
Traitement du receveur municipal	8,000 »	8,000 »	8,000 »
<i>Idem</i> des six commissaires de police	10,800 »	10,800 »	10,800 »
Supplément de traitement au chef du bureau central	2,200 »	2,200 »	2,200 »
Indemnité pour frais de bureau aux mêmes	3,600 »	3,600 »	3,600 »
Supplément pour le chef du bureau central	400 »	400 »	400 »
Traitement de 31 agens de police	16,400 »	16,400 »	16,400 »
Habillemens desdits agens	3,000 »	3,000 »	3,000 »
Prud'hommes	1,600 »	1,600 »	1,600 »
Traitement de l'architecte	1,000 »	1,000 »	1,000 »
Indemnité à M. ^r le Maire	12,000 »	12,000 »	12,000 »
Entretien du mobilier de l'hôtel affecté au logement des Princes	600 »	600 »	600 »
Traitement du conservateur desdits meubles	500 »	500 »	500 »
<i>Idem</i> du pontonnier du pont du rampeau	50 »	50 »	50 »
Dix pour cent du produit net de l'octroi	68,460 »	75,020 »	75,020 »
Indemnités aux employés de la régie des contributions indirectes pour exercice chez les entrepositaires de boissons, brasseurs, etc.	8,000 »	9,000 »	9,000 »
CHAPITRE II.			
<i>Charges et entretien des biens communaux; Dépenses relatives à la salubrité, à la sûreté; Grande et petite Voirie.</i>			
Contributions des biens communaux	400 »	400 »	400 »
Entretien de la maison commune	3,600 »	3,600 »	3,600 »
<i>Idem</i> des horloges	900 »	900 »	900 »
<i>Idem</i> des pavés	18,832 »	18,832 »	18,832 »
<i>Idem</i> des promenades	4,500 »	4,500 »	4,500 »
<i>Idem</i> des aqueducs, ponts, fontaines	6,000 »	6,000 »	6,000 »
<i>Idem</i> des autres propriétés communales	2,400 »	2,400 »	2,400 »
Curement des aqueducs	7,000 »	7,000 »	7,000 »
Eclairage de la ville	47,574 56	50,545 78	47,574 56
Pompes à incendies	9,998 60	10,160 »	10,100 »
Dépense de la maison de police municipale	500 »	500 »	500 »
Dépenses secrètes de police	2,000 »	2,000 »	2,000 »
Enlèvement des boues et immondices	12,000 »	12,000 »	12,000 »
Dragueurs de canaux		2,000 »	2,000 »
CHAPITRE III.			
<i>Garde nationale et dépenses militaires.</i>			
Traitement des majors et adjudans-majors de la garde nationale	5,200 »	4,400 »	4,400 »
Solde des tambours, etc.	5,340 »	4,831 20	4,831 20
Nourriture et entretien des chevaux des trompettes de la garde nationale à cheval et habillemens des trompettes	1,000 »	1,292 80	1,000 »
Frais de bureau	2,550 »	2,200 »	2,000 »
Entretien des corps-de-garde	600 »	300 »	300 »
Bois et lumière des corps-de-garde	1,200 »	600 »	600 »
Dépenses du casernement et d'occupation des lits militaires	23,000 »	23,000 »	29,000 »
Canonnières sédentaires	1,850 »	1,850 »	1,850 »
<i>A reporter de l'autre part</i>	323,788 66	334,215 28	336,691 26

1800

31 agut

NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par LE BUDGET précédent.	SOMMES proposées par LE CONSEIL municipal.	SOMMES accordées par SA MAJESTÉ.
<i>Report</i> . . .	323,788 66	334,215 28	336,691 26
CHAPITRE IV.			
<i>Secours aux établissemens de charité; Pensions.</i>			
Fonds accordés aux hospices.	120,000 »	120,000 »	120,000 «
Bureau de charité.	40,000 »	40,000 »	40,000 »
Traitement des filles publiques dans la maison de santé	7,000 »	7,000 »	7,000 »
Pensions des insensés indigens	9,000 »	9,000 »	9,000 »
<i>Idem</i> du sieur Wielliese, ancien employé de la mairie	560 »		
<i>Idem</i> du sieur Delourme, ancien employé aux recettes municipales.	750 »	750 »	750 »
<i>Idem</i> de la veuve Lequeux	1,185 »	1,185 »	1,185 »
<i>Idem</i> du sieur Desfarges, ex-contrôleur des octrois	600 »		
Fonds pour accroître celui des pensions des employés de la mairie.	1,000 »	1,000 »	1,000 »
<i>Idem</i> des employés de l'octroi.	800 »	800 »	800 »
CHAPITRE V.			
<i>Dépenses relatives à l'instruction publique et aux Beaux-arts.</i>			
Bourses communales au collège royal de Douai.	12,350 »	12,350 »	12,350 »
COLLÈGE. Traitemens du principal, du sous-principal, de l'aumônier et de huit régens.	18,100 »	18,800 »	18,800 »
Dépense du pensionnat	26,909 »	30,500 »	30,500 »
Distribution de prix	600 »	600 »	600 »
Frais de bureau.	200 »	250 »	200 »
Entretien et réparation des bâtimens	1,000 »	1,000 »	1,000 »
Gage du portier.	500 »	500 »	500 »
Instituteurs primaires	1,200 »	1,200 »	1,200 »
Écoles d'enseignement mutuel	4,000 »	4,000 »	4,000 »
Entretien de la bibliothèque	300 »	300 »	300 »
Traitement du bibliothécaire	1,800 »	1,800 »	1,800 »
<i>Idem</i> du sous-bibliothécaire	900 »	900 »	900 »
Gages du concierge, garçon de salle.	400 »	400 »	400 »
Traitement du conservateur du musée	1,200 »	1,200 »	1,200 »
<i>Idem</i> du conservateur-adjoint	400 »	400 »	400 »
Ecole académique.	9,700 »	9,700 »	9,700 »
Frais d'exposition au musée.	1,500 »	1,500 »	1,500 »
Cours de physique	1,500 »	1,500 »	1,500 »
Location de la salle de spectacles et des magasins.	5,350 »	5,350 »	5,350 »
Indemnité au directeur du spectacle	5,000 »	5,000 »	5,000 »
Ecole d'équitation.	1,500 »	1,500 »	1,500 »
Académie royale de musique.	4,000 »	4,000 »	4,000 »
Etablissement d'une école de frères de la doctrine chrétienne . .	5,400 »	8,054 04	1,800 »
Secours pour l'école gratuite des filles de Ste. Thérèse	4,000 »	4,000 »	4,000 »
CHAPITRE VI.			
<i>Culte.</i>			
Logement du curé de St. Sauveur et du ministre protestant . .	1,200 »	1,200 »	1,200 »
Supplément de traitement aux vicaires de St. Sauveur	1,500 »	1,500 »	1,500 »
<i>Idem</i> des vicaires de la Magdeleine	1,000 »	1,000 »	1,000 »
Entretien de la chapelle St. André et traitement du chapelain . .	1,150 »	1,150 »	1,150 »
Indemnités aux 14 vicaires des paroisses		2,800 »	2,800 »
CHAPITRE VII.			
Fêtes publiques	8,000 »	8,000 »	8,000 »
Dépenses imprévues	12,000 »	12,000 »	9,000 »
TOTAL des dépenses ordinaires : . . .	637,342 66	656,404 32	649,576 26

TITRE III. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

NATURE DES DEPENSES.	SOMMES allouées par LE BUDGET précédent.	SOMMES proposées par LE CONSEIL municipal.	SOMMES accordées par SA MAJESTÉ.
CHAPITRE I.^{er}			
<i>Frais extraordinaires d'administration.</i>			
Remises du Receveur municipal, sur les sommes portées en recettes extraordinaires, comme provenant des intérêts des fonds versés dans la caisse de service		186 29	219 97
CHAPITRE II.			
<i>Travaux publics.</i>			
Réparations de toitures de l'église de la Magdeleine.		4,700 »	4,500 »
<i>Idem</i> de l'église de St. Maurice.		3,900 »	3,800 »
<i>Idem</i> de l'église de St. Sauveur.		7,906 95	7,600 »
Rétablissement de l'horloge sur la grand'place.		8,000 »	8,000 »
Construction d'une serre chaude pour le jardin botanique		8,000 »	» »
Vitrines pour le cabinet d'histoire naturelle.		1,600 »	1,600 »
Bibliothèque du même cabinet		400 »	400 »
Constructions de pistes à l'école d'équitation		1,172 92	1,100 »
Achat d'une maison pour l'ouverture d'une nouvelle rue		41,700 »	41,700 »
Pavage de la nouvelle rue et déblais		14,093 75	7,000 »
Curement extraordinaire des canaux		70,500 »	70,000 »
CHAPITRE III.			
<i>Garde nationale et Bâtimens militaires.</i>			
CHAPITRE IV.			
<i>Secours extraordinaires.</i>			
Secours temporaires et alimentaires à la veuve Descamps	400 »	400 »	400 »
Secours annuels au sieur Niquet, ancien employé de la mairie	150 »	150 »	150 »
<i>Idem</i> au sieur Godefrin, canonnier sédentaire		200 »	200 »
Pension du Sr. Leplus (Victor Henri), médailliste de l'école d'architecture		900 »	900 »
<i>Idem</i> au jeune Ducorné, né sans bras et élève de l'école de dessin.		300 »	300 »
Fonds pour l'extinction de la mendicité	4,000 »	16,744 »	16,600 »
CHAPITRE V.			
<i>Instruction publique.</i>			
Fonds pour augmenter le cabinet d'histoire naturelle		1,400 »	1,400 »
Achat d'instrumens de physique.	500 »	500 »	500 »
Secours extraordinaires à accorder au directeur de spectacles en considération des pertes qu'il éprouve			2,000 »
CHAPITRE VI.			
<i>Culte.</i>			
CHAPITRE VII.			
<i>Arriéré.</i>			
Réparations en 1817 à l'église St. Maurice.		8,105 70	8,105 70
Complément à la réparation du cabestan		881 80	881 80
A-compte sur les sommes dues aux hospices de l'exercice 1817		20,000 »	25,000 »
Solde du même exercice des sommes dues aux bureaux de bien-faisance		10,333 36	10,333 36
Entretien des pavés de la ville en 1818		9,700 »	9,700 »
<i>A reporter de l'autre part</i>		231,774 77	222,390 83

NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par LE BUDGET précédent.	SOMMES proposées par LE CONSEIL municipal.	SOMMES accordées par SA MAJESTÉ.
<i>Report</i>		231,774 77	222,390 83
Plan de la ville		4,000 »	4,000 »
Solde des réparations du collège de la ville		3,398 88	3,398 88
<i>Idem</i> du mobilier du même collège		2,742 84	2,742 84
Construction d'une infirmerie à la maison d'arrêt dite petit-hôtel .		556 72	556 78
Rappel de la solde des tambours de la 2. ^e compagnie de pompiers .		161 40	161 40
Intérêts de 1819 dues au mont-de-piété.		21,668 82	21,668 82
Contingent de la ville dans la dépense des enfans trouvés pour 1819.			21,000 »
TOTAL des dépenses extraordinaires		264,303 43	275,919 55
RÉCAPITULATION.			
Dépenses ordinaires		656,404 32	649,576 26
Dépenses extraordinaires		264,303 43	275,919 55
TOTAL général des dépenses		920,707 75	925,495 81

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

<p>230000 / 61000 220000 / 1360 370000 40000</p>	<p>9286000 / 225000 686000 / 43,29 476000 1910000 1910000</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Suivant les PROPOSITIONS du Conseil municipal.</th> <th>Suivant LA DÉCISION de SA MAJESTÉ.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Recettes ordinaires et extraordinaires</td> <td>923,222 46</td> <td>925,785 57</td> </tr> <tr> <td>Dépenses ordinaires et extraordinaires</td> <td>920,707 75</td> <td>925,495 81</td> </tr> <tr> <td>RÉSULTAT en { excédant</td> <td>2,514 71</td> <td>289 76</td> </tr> <tr> <td>{ déficit</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Suivant les PROPOSITIONS du Conseil municipal.	Suivant LA DÉCISION de SA MAJESTÉ.	Recettes ordinaires et extraordinaires	923,222 46	925,785 57	Dépenses ordinaires et extraordinaires	920,707 75	925,495 81	RÉSULTAT en { excédant	2,514 71	289 76	{ déficit		
Suivant les PROPOSITIONS du Conseil municipal.	Suivant LA DÉCISION de SA MAJESTÉ.															
Recettes ordinaires et extraordinaires	923,222 46	925,785 57														
Dépenses ordinaires et extraordinaires	920,707 75	925,495 81														
RÉSULTAT en { excédant	2,514 71	289 76														
{ déficit																

Vu et arrêté en Conseil municipal.

Lille, le 18 Septembre 1819.

Les Président et Membres du Conseil,

Signé, BONNIER-DELAYENS, FEVEZ-GHESQUIÈRES, F. BARROIS, J. DEHAU-CARDON, MOTTEZ-GILLON, CARPENTIER-LEPERRE, DUTILLOY, DANIEL, Ch. FIÉVEZ, L. RENTY, L. REVOIRE, VANHOENACKER-LUISET, BRIANSIAUX, BEAUSSIER-MATHON, ROUZÉ-MATHON, F. LANCEL fils aîné, LEROY, IMBERT d'ENNEVELIN, ROELANS, Léonard DANIEL, DEMADRE DE NORQUET, F. REYNART-MATHON, et le Comte de MUYSART.

Certifié conforme au tableau annexé à l'ordonnance en date du 8 Décembre 1819, portant le N.° 5537.

*Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'intérieur,
Signé le Comte de CAZES.*

Pour ampliation :

*Le Maître des Requêtes Secrétaire-général du ministère de l'intérieur,
Signé MIRBEL.*

Pour expédition conforme :

*Le Conseiller de Préfecture Secrétaire-général,
Signé J. B. DUBURQUE.*



DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLE DE LILLE.

EXTRAIT

DU COMPTE des Achats de Blés faits par
l'Administration municipale de la ville
de Lille, pour approvisionnementns ex-
traordinaires en 1817, et de la fabri-
cation ainsi que de la distribution du
pain pendant la même année à la classe
indigente de ladite Ville.

BLÉS,

RECETTES.

		BLÉS.	
		NOMBRE d'hectolitres.	RÉDUCTION en quintaux métriques.
Des magasins militaires.....		3,700	2,500
Des achats {	du S. ^r DEHAU-MATHON. {		
	à l'intérieur.....	4,117	2,758 12
	à l'étranger.....	5,691	3,813 92
		22,695	15,208 28
	922 43	617	
	du S. ^r WIART..... à l'intérieur.....	399 50	267 74
Du boni trouvé au mesurage des blés à leur entrée en magasin.....		10 69	7 16
Des moutures.....		»	»
De la fabrication du pain.....		»	»
TOTAL des recettes.....		37,535 62	25,172 22

DÉPENSES.

Restitution aux magasins militaires.....		3,700	2,500
Ventes..... {	aux boulangers.....	4,156 ⁽¹⁾	2,784 79
	sur le marché.....	1,963	1,315 22
	aux Hospices.....	888 ⁽³⁾	595 2
	au S. ^r DEHAU-MATHON.....	200 ⁽³⁾	134 12
		10,907	7,329 15

FARINES ET PAIN.

FARINES.	PAIN.	OBSERVATIONS.
NOMBRE de quintaux métriques.	NOMBRE de livres.	
» »	»	Ces 3,700 hectolitres ont été prêtés par autorisation de M. ^r le Lieutenant-Général commandant la Division, en octobre 1816.
» »	»	Ces achats ont été votés le 20 décembre 1816, par le Conseil municipal, et faits en vertu des délibérations de la Commission d'approvisionnement, des 14, 16, 23 janvier et 31 mars 1817, aux conditions déterminées par cette Commission, pour servir de bases aux marchés passés avec le S. ^r DEHAU-MATHON.
» »	»	
» »	»	
» »	»	Achat voté, le 3 novembre 1817, par le Conseil municipal et approuvé par M. ^r le Préfet:
» »	»	Achat approuvé le 21 février 1818, par le Conseil municipal, et fait en décembre 1817; dans le département du Pas-de-Calais, lorsque le marché de Lille n'était point approvisionné et que tout faisait craindre la hausse des blés.
» »	»	
16,923 79		<p>Il a été mis au moulin, en blés..... 17,535⁷⁰ 33^K</p> <p style="text-align: center;">A DÉDUIRE,</p> <p>1.^o Paiement en nature du droit de mouture à raison de 5 pour 100 sur 10,803⁰⁰ 63^K..... 530⁰⁰ 89^K</p> <p>2.^o Déchet accordé aux meuniers à raison de 1 1/4 p.^r 100 sur la mouture de 6,731⁰⁰ 65^K..... } 611 54</p> <p>Payé en argent..... 80 65</p> <hr/> <p style="text-align: right;">RESTE à porter en recette, aux farines..... 16,923 79</p>
» »	3,883,962	
16,923 79	3,883,962	
» »	»	
1,129 ⁽²⁾ 35	»	(1) Provenant des magasins militaires..... 3,700 hect:
» »	»	Par délibération du Conseil municipal, du 17 juin 1817..... 456
» »	»	QUANTITÉ pareille..... 4,156
» »	»	(2) Restant en magasin après la cessation de la fabrication du pain.
» »	»	(3) Autorisées par délibération du Conseil municipal, du 15 avril 1818;
1,129 35	»	

DEPENSES.

		BLÉS.	
		NOMBRE d'hectolitres.	RÉDUCTION en quintaux métriques.
	<i>De l'autre part.....</i>	10,907	7,329 15
Aux moutures		26,169	17,535 33
A la fabrication du pain		" "	" "
Farines falsifiées par un meunier.....		" "	" "
Pain.....	vendu à la classe indigente.....	" "	" "
	aux commissaires-distributeurs des pauvres.....	" "	" "
	distribué gratuitement aux pauvres.....	" "	" "
	aux ouvriers des magasins d'approvisionnement.....	" "	" "
	brisé et hors d'état de vente et de distribution.....	" "	" "
Employé en essais de pain		3	2 12
Déchet de dessiccation, de criblage et évaporation.....		456 62	305 62
	TOTAL des dépenses.....	37,535 62	25,172 22
RÉSULTAT.			
	La recette est de.....	37,535 62	25,172 22
	La dépense de.....	37,535 62	25,172 22
	BALANCE.....	" "	" "

FARINES.	PAIN.
NOMBRE de quintaux métriques.	NOMBRE de livres.
1,129 35	•
• »	•
15,642 98	•
14 »	•
» »	3,635,262
» »	118,020
» »	105,000
» »	25,216
» »	464
• »	•
137 46	•
16,923 79	3,883,962
16,923 79	3,883,942
16,923 79	3,883,942
• »	•

OBSERVATIONS.

Ce meunier a été, pour ce délit, traduit devant les tribunaux et condamné : pour couvrir la Ville de la perte qu'elle a éprouvée, M. le Procureur du Roi a mis à la disposition de l'administration municipale 17⁹⁰ 85⁴ de farines mélangées trouvées chez ce meunier, à charge de ne les point employer dans la fabrication du pain. Elles ont été vendues; il en sera fait recette dans le compte des espèces.

Pour complément de salaires.

ESPÈCES.

RECETTES.

VENTES DE BLÉS.

DATES des VENTES.	NOMBRE d'hectolitres vendus.	RÉDUCTION en quintaux métriques.	PRIX		MONTANT des RECETTES.	OBSERVATIONS	
			de l'hectolitre et demi.	du quintal métrique.			
AUX BOULANGERS.							
Octobre 1816.	2,960	2,000	»	38	76,000	Provenant des magasins militaires.	
<i>Idem.</i>	740	500	»	43	21,500		
Juin 1817.	456	304	»	80	24,320		
	4,156				121,820		
SUR LE MARCHÉ.							
Du 25 7. ^{bre}	600	400	»	43	17,200	Prix moyen 53 ^f 16 ^c $\frac{66}{100}$ l'hect. et demi.	
au 30 octobre 1817.	468	»	40	»	18,720		
	632	172	66	36	15,180		
	78	52	»	35 50	1,846		
11 fév. ^{er} 1818.	184	172	35	45	6,539 50		
	1,963				53,245 50		
AUX HOSPICES.							
22 mai 1818.	888	595	»	29 95	17,819 85	Par délibération du conseil municipal du 15 avril 1818, et suivant estimation d'experts du 1. ^{er} mai suivant.	
AU S.^r DEHAU-MATHON,							
A valoir sur son compte avec la Ville:							
18 mai 1818.	200	103 33	»	30	4,000	Même observation que dessus.	
RÉCAPITULATION.							
Ventes... {					aux Boulangers.....	121,820	»
					sur le Marché.....	53,245	50
					aux Hospices.....	17,819	85
					au S. ^r DEHAU-MATHON.....	4,000	»
TOTAL des ventes de blés....						196,885	35

VENTES DE FARINES.

DATES des VENTES.	NOMS des ACQUÉREURS.	NOMBRE de quintaux métriques.	PRIX du quintal.	MONTANT des RECETTES.	OBSERVATIONS.
En 7. ^{bre} et 8. ^{bre} 1817.	Les Hospices.	160 »	fr. c. 38 »	6,080 »	
<i>Idem.</i>	Les Boulangers.	1,069 50	38 »	40,641 »	
Octobre.	Les mêmes.	59 85	37 50	2,244 37	Mauvaises farines saisies chez le meunier mis en jugement et dont il est parlé à l'article des dépenses du compte des blés.
Juillet 1817.	Aux Amidonniers.	17 85	» »	624 75	
		1,307 20		49,590 12	

VENTES DE PAIN.

DATES des VENTES.	NOMS des ACQUÉREURS.	NOMBRE de livres de pain vendues.	PRIX de la LIVRE.	MONTANT des RECETTES.	OBSERVATIONS.
Du 29 mars au 4 septembre 1817.	Les indigens.	3,601,148	20 ^c	720,269 60	Prix fixé par le Conseil M. ^{al} le 20 mars 1817.
	Les Commissaires- distributeurs des pauvres.	118,020	<i>Id.</i>	23,604 »	<i>Idem</i> le 28 juillet 1817:
	Les Indigens.	33,914	15	5,087 10	
			3,753,082		748,960 70

VENTES DIVERSES.

DATES des VENTES.	DÉSIGNATION des OBJETS VENDUS.	MONTANT des RECETTES.	OBSERVATIONS.
30 mai au 13 septembre 1817.	Criblures et balayures du magasin des farines.	179 40	
29 mars au 5 septembre,	Braises.	4,601 »	
11 septembre.	Emballures des blés venant de l'étranger;	36 73	
		4,817 13	

RECETTES DIVERSES.

NATURE des RECETTES.	MONTANT des RECETTES.	OBSERVATIONS.
EMPRUNT au Mont-de-Piété, avec intérêts de 5 pour 100.	340,000 »	} Suivant délibération du Conseil municipal, en date du 18 décembre 1816 et 3 novembre 1817, approuvé par M. le Préfet.
EMPRUNT volontaire aux habitans, remboursable dans les six premiers mois de 1818, avec intérêts de 5 pour 100.	250,800 »	} Suivant délibération du Conseil municipal du 20 décembre 1816, approuvé par M. le Préfet.
Du S. ^r DIBOS, percepteur.	4,027 14	} A valoir sur le recouvrement de l'imposition extraordinaire locale votée par le Conseil municipal, approuvé par M. le Préfet et autorisée par ordonnance royale du 8 décembre 1817.
Bonification d'intérêts.	904 69	} Par le S. ^r DEHAU-MATHON pour anticipation de paiement d'effets souscrits à son ordre par l'Administration municipale, pour solder son compte.
	595,731 83	

RÉCAPITULATION DES RECETTES.

	fr.	c.
Ventes... de blés	196,885	35
de farines	49,590	12
de pain.....	748,960	70
diverses	4,817	13
Recettes diverses.....	595,731	83
TOTAL général des recettes.....	1,595,985	13

DÉPENSES.



ACHATS DE BLÉS.

NOMS des CHARGÉS d'achats.	DATES des ACHATS.	NOMBRE D'HECTOLITRES. Achetés à		SOMMES PAYÉS.	OBSERVATIONS:
		l'intérieur.	l'étranger.		
DEHAU-MATHON.	19 janvier au 23 mars 1817.	4,116 22	» »	140,263 77	
	25 dudit au 15 dudit.	» »	5,691 85	245,617 68	
	9 avril au 20 août.	» »	22,695 36	1,042,982 97	
	5 janvier 1818.	» »	922 »	34,082 26	
VIART.	15 décembre 1817.	4,116 22	29,309 21	1,462,946 68	
		399 50	» »	14,566 70	
		4,515 72	29,309 21	1,477,513 38	
		33,824 93			

Entretien, Pesage et Mesurage des Blés, et autres Frais.

DATES des DÉPENSES.	DÉTAILS.	MONTANT des DÉPENSES.	OBSERVATIONS
Du 1. ^{er} février au 1. ^{er} novembre 1817.	Salaire des ouvriers	5,002 50	
Du 15 mars au 1. ^{er} novembre 1817.	<i>Idem</i> des portefaix	1,920 73	
Du 15 décembre 1817 au 26 mai 1818.	<i>Idem</i> <i>Idem</i>	228 95	
Du 15 mars au 28 octobre 1817.	<i>Idem</i> des mesureurs	1,557 89	
Du 15 décembre 1817 au 26 mai 1818.	<i>Idem</i> <i>Idem</i>	64 80	
Du 1. ^{er} février au 1. ^{er} novembre 1817.	Traitement du garde-magasin	900 »	
Du 15 décembre au 21 janvier 1818.	<i>Idem</i>	60 »	
Du 21 janvier au 26 mai 1818.	<i>Idem</i>	200 »	
Du 2 avril au 23 août 1817.	Indemnités à des détachemens de troupes de ligne chargés d'escorter les bateaux de grains	1,225 64	
Du 26 mai et du 24 août 1817.	Frais d'express pour accélérer l'arrivage des blés.	72 »	
Du 1. ^{er} février 1817 au 26 mai 1818.	Loyer et réparations de magasins	336 06	
	Achats et réparations d'ustensiles	310 20	
	Transports des blés des bateaux au magasin et du magasin aux moulins	318 35	
<i>A reporter.....</i>		12,197 12	

DATES des DÉPENSES.	DÉTAILS.	MONTANT des DÉPENSES.	OBSERVATIONS.
	<i>De l'autre part...</i>	12,197 12	
Du 1. ^{er} février 1817 au 26 mai 1818.	Transports d'ustensiles aux fours	6 »	
	Commission pour vente de blés sur le marché ...	243 95	
	Loyers de sacs.....	3 »	
		12,450 07	

Frais de Mouture.

DATES des MISES AU MOULIN.	NOMBRE de quintaux mis au moulin.	PRIX de la mouture par quintal.	MONTANT des DÉPENSES.	OBSERVATIONS.
	° ¸	fr. »	fr. c.	
	6,626 »	2 »	13,252 »	

Entretien des Farines, et autres Frais.

DATES des DÉPENSES.	DÉTAILS.	MONTANT des DÉPENSES.	OBSERVATIONS.
Du 15 avril au 1. ^{er} novembre 1817.	Salaires des ouvriers.....	4,944 83	
	Porte-faix et voitures pour transport des farines.	2,491 90	
	Loyer de magasin	148 50	
	<i>Idem</i> de sacs.....	1,808 85	
	Achats d'ustensiles.....	92 08	
Du 15 mars au 1. ^{er} novembre 1817.	Traitement du garde-magasin.....	746 66	
		10,232 82	

Fabrication du Pain et autres Frais.

DATES des DÉPENSES.	DÉTAILS.	MONTANT des DÉPENSES.	OBSERVATIONS.
Du 17 mars au 10 septembre 1817.	Construction de trois fours, et réparations de l'ancien four ainsi que des bâtimens de la boulangerie.....	5,944 45	
	Traitement du contrôleur de la boulangerie ..	542 92	
	Salaire des boulangers	24,122 04	
	Achats de bois.....	20,391 25	
	Achat de trois sacs de fleur	271 20	
	<i>Idem</i> de 1,400 pannetons et autres ustensiles.	1,354 84	
	<i>Idem</i> d'huile à brûler, de sel, levures, balais et autres menues dépenses	735 »	
		53,361 70	

DISTRIBUTION DU PAIN

Dans les différens Bureaux établis dans la Ville.

INDICATION des BUREAUX.	DATES des DÉPENSES.	DÉTAILS.	MONTANT des DÉPENSES.
Central.	Du 15 avril au 15 7. ^{bre} 1817.	Traitement du garde-magasin	600 »
	Du 15 avril au 30 août.	Salaire des ouvriers.....	2,523 50
			3,123 50
Du Musée.	Du 15 avril au 20 août 1817.	Traitement du commis-distributeur.	480 06
	Du 15 avril au 30 août.	Salaire des ouvriers.....	997 50
			1,477 56
Du Q. ^{er} des Buisses.	Du 1 ^{er} avril au 20 août 1817.	Traitement du commis-distributeur.	466 66
	Dudit audit.	Salaire des ouvriers.....	1,057 50
		Traitement de l'inspecteur.....	500 »
		<i>A reporter.....</i>	6,625 22

INDICATION des BUREAUX	D A T E S des D É P E N S E S.	D É T A I L S.	MONTANT des D É P E N S E S.
		<i>De l'autre part.....</i>	6,625 22
		FRAIS DE TRANSPORT	
		<i>De la Boulangerie aux Bureaux de distribution.</i>	
		Réparations de voitures appartenant à la ville pour le transport du pain..... 457 15	3,474 40
	Du 15 avril au 30 août 1817.	Journées de loyers de chevaux em- ployés aux transports..... 3,017 25	
		Travaux dans les bureaux de distribution....	256 83
		Achats d'estampilles et emporte-pièces.....	27 60
	<i>Idem.</i>	<i>Idem</i> de sacs pour la monnaie de cuivre....	250 »
		Frais de bureaux des distributeurs.....	599 50
			11,233 55

Echange de la Monnaie de cuivre contre l'argent blanc.

D A T E S ou temps pendant lequel l'échange a eu lieu.	SOMMES ÉCHANGÉES.	PERTE sur L'ÉCHANGE.	COURTAGE à 1/4 pour 100.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Du 9 avril au 10 7. ^{bre} 1817.	fr. c. 637,500 »	fr. c. 15,064 25	fr. c. 1,593 75	fr. c. 16,658 »	Ces échanges ont été faits par entremise des courtiers de com- merce, suiv. leurs bordereaux.
		16,658 ^f » ^c			

Dépenses diverses.

D A T E S des D É P E N S E S.	D É T A I L S D E S D É P E N S E S.	MONTANT des D É P E N S E S.
6 juin 1817.	Indemnité au S. ^r SCRIVE, pour recouvrement à domicile de l'emprunt volon- taire souscrit par divers habitans.....	300 »
26 septembre.	Port d'argent.....	1 50
	Papier timbré pour traites souscrites.....	43 40
		344 90

RÉCAPITULATION.

Achats de blés.....	1,477,513	38
Entretien, pesage et mesurage des blés	12,450	07
Frais des moutures.....	13,252	»
Entretien des farines.....	10,232	82
Fabrication du pain.....	53,361	70
Distribution du pain.....	11,233	55
Echange de monnaie de cuivre.....	16,658	»
Dépenses diverses.....	344	90

TOTAL général des dépenses..... 1,595,046 42

R É S U L T A T.

Les recettes se montent à.....	1,595,985	13
Les dépenses à	1,595,046	42

RESTE en caisse..... 938 71

